PostÃ© par: formations-concours
Publiée le : 3/11/2008 8:25:35

CrÃ©Ã© en 2001, le BP JEPS (niveau IV) atteste de la possession des compÃ©tences professionnelles indispensables Ã lâ€™exercice du mÃ©tier dâ€™animateur dans le champ de la spÃ©cialitÃ© obtenue. Le BPJEPS est dÃ©livrÃ© au titre dâ€™une spÃ©cialitÃ© disciplinaire, pluridisciplinaire ou liÃ©e Ã un champ particulier. ***A terme, le BP JEPS est destinÃ© Ã remplacer le BEES 1er degrÃ© et le BEATEP*** .

Â Â **Condition dâ€™accÃ¨s** Â Â **Inscription** Â Â **Formation** Â Â **Validation des acquis de lâ€™expÃ©rience (VAE)** Â Â **MÃ©tiers et employeurs** Â Â **Les spÃ©cialitÃ©s BPJEPS**

Les exigences prÃ©alables sont fixÃ©es par lâ€™arrÃªtÃ© de chaque spÃ©cialitÃ© (cf RÃ©glementation des diplÃ´mes). La prÃ©paration Ã ce diplÃ´me est assurÃ©e par des centres de formation agrÃ©Ã©s par les directions rÃ©gionales de la Jeunesse et des Sports. Le diplÃ´me est dÃ©livrÃ© parÂ : la voie des unitÃ©s capitalisables (UC)Â ; la validation des acquis de lâ€™expÃ©rienceÂ ; un examen composÃ© dâ€™Ã©preuves ponctuelles. Ces modalitÃ©s peuvent Ãªtre cumulÃ©es. Le BPJEPS est composÃ© de 10 UC. La modalitÃ© "Ã©preuves ponctuelles" nâ€™est pas encore mise en Å“uvre. Il est prÃ©parÃ© soit par la formation initiale, soit par lâ€™apprentissage, soit par la formation continue. En formation initiale, la durÃ©e minimale en centre de formation est de 600 heures. Peuvent faire lâ€™objet dâ€™une demande de validation des acquis de lâ€™expÃ©rience, lâ€™ensemble des activitÃ©s salariÃ©es, non salariÃ©es ou bÃ©nÃ©voles exercÃ©es de faÃ§on continue ou non, pendant une durÃ©e totale cumulÃ©e dâ€™au moins trois ans et en rapport avec le diplÃ´me. Le BP prÃ©pare aux mÃ©tiers dâ€™animateur (dans la spÃ©cialitÃ©), dans une association, un club sportif, une entreprise, une collectivitÃ© territoriale. ÂÂ force Animation sociale ActivitÃ©s sports collectifs ActivitÃ©s Pugilistiques Golf Techniques de lâ€™information et de la communication ActivitÃ©s physiques pour tous Loisirs tous publics PÃªche de loisir ActivitÃ©s Ã©questres Sport automobile Animation culturelle ActivitÃ©s Nautiques ActivitÃ©s gymniques de la forme et de la